



DOSSIER DE PRESSE

Le 28 novembre 2018 à 10 heure au siège de l'URML

Echouage de sargasses et santé aux Antilles Françaises :
Une première étude exploratoire en ligne



MOT DE LA PRESIDENTE DE L'URML MARTINIQUE



La Martinique étant impactée de façon chronique par les Sargasses, l'URML s'est interrogée sur les effets sanitaires de la décomposition de ces algues sur la population des Antilles françaises.

Nous remercions tous nos partenaires publics et privés qui nous ont accompagné tout au long de cette étude et espérons que celle-ci ne soit que les prémices de travaux futurs.

Docteur Anne Criquet Hayot,
Présidente de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique

L'URML MARTINIQUE

L'URML Martinique est une association de loi 1901 créée sous sa forme actuelle par la loi HPST 2009. Elle est la voix des médecins libéraux martiniquais qu'ils soient généralistes, spécialistes ou étudiants. Son but est de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional.

Elle participe entre autres :

- A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ;
- A la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins ;
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu.



CONTEXTE

L'étude de l'URML s'inscrit pleinement dans le contexte de crise des Sargasses aux Antilles. Les sargasses sont des macro algues brunes de la famille des Sargassaceae. Elles flottent en surface et, regroupées, forment des « radeaux » ou « bancs » parfois longs de plusieurs kilomètres.

En temps normal, regroupées en bancs, les Sargasses ont un rôle écologique très important de refuge pour des centaines d'espèces marines : poissons, invertébrés, tortues marines, etc. qui séjournent dans les radeaux de manière temporaire ou permanente.

Cependant, depuis 2011, la présence de sargasses dans les espaces maritimes a évolué. Des développements algaux sont observés dans des zones inhabituelles de manière particulièrement importantes occasionnant des désagréments pour les écosystèmes marins et terrestres. Ce développement occasionne des échouages qui touchent aujourd'hui des zones épargnées jusqu'alors parmi lesquelles l'arc Antillais, la Martinique et la Guadeloupe.

L'origine du développement de ces algues est en cours d'étude mais il est déjà avancé qu'une responsabilité de l'action humaine est très probable.

En mer, les sargasses sont « vivantes » et ne présentent aucun danger par contact direct dans l'eau : elles ne sont ni allergènes, ni piquantes, ni venimeuses. Cependant, sur terre, elles commencent à se dégrader et émettent des gaz toxiques dont l'hydrogène sulfuré (H₂S) et l'ammoniac (NH₃).

L'émanation de ces gaz connus pour leur toxicité a entraîné la mobilisation des pouvoirs publics français et le déploiement d'un dispositif de ramassage d'algues sur le littoral. Cependant face à l'afflux massif de Sargasses, les actions locales n'ont pas pu empêcher la décomposition quotidienne durant plusieurs mois de ces matières végétales sur les littoraux entraînant ainsi une exposition de la population martiniquaise.

L'impact sanitaire d'une exposition chronique aux sargasses étant très mal connue, l'URML a ainsi souhaité pallier à ce manque de compréhension en mettant en place une étude.



MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

L'étude mise en place par l'URML a mobilisé :

- Les docteurs
 - CRIQUET HAYOT présidente de l'Union Régionale des Médecins libéraux,
 - DERANCOURT méthodologiste,
 - TIGNAC, médecin généraliste
 - M'PAY, médecin généraliste
 - FEDIERE, allergologue
 - NEREE, allergologue
 - RESIERE, toxicologue

- Le professeur DE BANDT

- Les étudiants en médecine Anna BERGER et Jérémie DAUVERGNE de la faculté de médecine Antilles Guyane

- Le docteur en bio statistiques Elsa CECILIA-JOSEPH

- Madame GRATALOUP représentante de Madinin'air

- Le personnel de l'URML Martinique permis lequel
 - La chargée de mission Maylis EFREMENKO
 - L'attachée de projet Sandrine GABET



ETUDE MISE EN PLACE

Une étude miroir entre la Martinique et la Guadeloupe a été réalisée.

Celle-ci s'est basée sur l'analyse de questionnaires en ligne anonymes grand public dont les données ont été recueillies sur 3 mois, de mai à juillet 2018. Ce questionnaire était accessible via réseaux sociaux et flashs codes inscrits sur poster installés dans les pharmacies et cabinets médicaux participants.

Le choix d'une récolte de données via questionnaire en ligne s'est imposé devant le nombre faible de consultations médicales ayant eu pour motif principal des symptômes liés aux sargasses.

Les critères de mesure de l'étude étaient les suivants :

- Âge,
- Niveau socio-économique,
- Lieu d'habitation, lieu de scolarité ou de travail,
- Signes cliniques ressentis (déterminés après lecture de la littérature scientifique),
- Antécédents cliniques

L'échantillon étudié est issu des 5 559 réponses au questionnaire qui ont été obtenues sur les deux îles :

- Martinique : 2 639
- Guadeloupe : 2 920

Parmi ces réponses 5 436 étaient exploitables et ont composé l'échantillon final.

- Martinique : 2 595
- Guadeloupe : 2 841

Les individus ont été classés selon 3 niveaux d'exposition :

- Faiblement exposé : habitation ET travail/scolarité en zone peu exposée
- Moyennement exposé : habitation OU travail/scolarité en zone exposée
- Fortement exposé : habitation ET travail/scolarité en zone exposée

La détermination des communes impactées s'est basée sur la cartographie de la préfecture.

Aucune distinction n'a été faite sur le niveau d'émanation pour les communes impactées.



5 catégories de symptômes ont été étudiées :

- Les symptômes ORL :
 - Ecoulement nasal
 - Irritation au niveau de la gorge
 - Irritation au niveau du nez

- Les symptômes pulmonaires
 - Difficultés respiratoires
 - Toux d'irritation
 - Asthme

- Les symptômes digestifs
 - Nausées
 - Perte d'appétit
 - Vomissements
 - Salivation excessive
 - Douleurs abdominales

- Les symptômes neurologiques
 - Maux de tête
 - Sensations vertigineuses
 - Malaises

- Les symptômes oculaires
 - Irritation au niveau des yeux
 - Ecoulements oculaires
 - Conjonctivite
 - Photophobie

L'objectif de l'étude était de tester la relation entre le « niveau d'exposition » et les « symptômes cliniques ».



CONCLUSIONS A CE JOUR

Pour les 5 catégories de symptômes considérées, on observe un lien significatif entre « niveau d'exposition » et « symptômes cliniques ».

Les catégories les plus significatives sont les symptômes digestifs et neurologiques.

Les résultats sur les données de la Guadeloupe sont similaires à ceux de la Martinique.

Un fort intérêt de la population pour l'étude a pu être observé et ce particulièrement pour les habitants des communes très impactées par l'échouage des sargasses.

LIMITES DE L'ETUDE

Comme toute étude, le travail mené par l'URML Martinique présente des limites.

- Il existe un biais de sélection qui engendre un plus grand nombre de réponses de la part des personnes se sentant les plus concernées par le problème des Sargasses.
- Les données analysées dans l'étude sont déclaratives et non pas nécessairement confirmées par un professionnel de santé.

PORTEE DU TRAVAIL ACCOMPLI

Les 1ers résultats de l'étude sont concluants mais des études supplémentaires seront nécessaires pour prouver l'existence d'une relation entre le « niveau d'exposition » et les « symptômes cliniques ».

Un article reprenant l'ensemble des résultats est en cours de soumission pour publication dans une revue internationale. Par ailleurs cette étude fait également l'objet d'une thèse de médecine réalisée par Anna BERGER et Jérémie DAUVERGNE.



LES PARTENAIRES

L'URML Martinique a pu compter sur le soutien de ses partenaires pour mener à bien cette étude et remercie ainsi :

- Les partenaires institutionnels



- Les partenaires privés



CONTACTS

Docteur CRIQUET HAYOT, Présidente de l'Union Régionale des médecins libéraux de Martinique

Tel : 05 96 63 20 33

Mail : contact@urml-m.org

CREDIT PHOTO

Copyright tous droits réservés Madinin'air

